

Le Tour des Monts de Moirans-en-Montagne

CC Terre d'Émeraude Communauté - Moirans-en-Montagne



Moirans et ses monts (© Ville de Moirans-en-Montagne)



Cette belle randonnée autour de la cité du jouet de Moirans-en-Montagne propose de faire le tour des monts calcaires qui entourent la ville. Ces derniers, le Mont Robert et la Tête d'Henri IV offrent de très beaux panoramas aux randonneurs.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 12.4 km

Dénivelé positif : 453 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

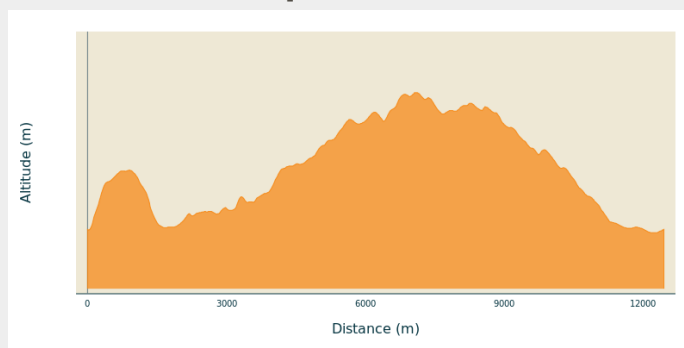
Départ : Moirans-en-Montagne

Arrivée : Moirans-en-Montagne

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Moirans-en-Montagne
2. Villards-d'Héria

Profil altimétrique



1. Au départ du poteau "**MOIRANS EN MONTAGNE**" suivre la route en direction du poteau "**Sous le Mont Robert**".
2. Au poteau "**Sous le Mont Robert**" suivre le sentier qui grimpe dans la forêt en direction du "**BELVEDERE DE LA VIERGE**".
3. Après 700 mètres d'ascension sur le sentier forestier, la forêt s'ouvre sur le "**BELVEDERE DE LA VIERGE**", profiter du Point de vue sur la ville de Moirans-en-Montagne avant de redescendre sur la ville en direction de "**la Cueilie**". Le sentier forestier débouche sur la Rue du Mont Robert que vous descendrez pour traverser la D470E pour rejoindre la Rue de Roche Rive. Au bout de la rue prendre le chemin en bordure de forêt jusqu'au poteau "**La Cueilie**".
4. Emprunter le sentier dans la forêt qui monte au Nord en direction de la "**TÊTE D'HENRI IV**".
5. Après plusieurs centaines de mètres d'ascensions sur ce mont calcaire surnommé la Tête d'Henri IV* qui domine d'un côté Moirans-en-Montagne et de l'autre Villards-d'Héria, le sentier débouche sur plusieurs points de vue sur Moirans-en-Montagne et au fond le Lac de Vouglans.
6. Au poteau "**Vers la Combette**" prendre la direction du poteau "**TÊTE D'HENRI IV**" et continuez à admirer les panoramas qui s'offrent à vous.
7. Au poteau "**TÊTE D'HENRI IV**" continuer le sentier forestier sur la crête en direction du poteau "**Route des Crozets**".
8. Le sentier arrive sur une petite route goudronnée, après 200 mètres, au poteau "**Route des Crozets**", suivre la direction "**MOIRANS EN MONTAGNE**".
9. Suivez le balisage qui emprunte la route sur environ 1 kilomètre avant de prendre à droite un sentier qui descend en direction du quartier du Moulin. Le sentier débouche sur la Rue du Moulin qui débouche elle-même sur la rue Edmond Grandmottet. Tourner à droite sur le Rue Roussin puis à gauche sur la route de Saint-Laurent.
10. Au poteau "**Sous le Mont Robert**", continuer sur la route jusqu'au poteau "**MOIRANS EN MONTAGNE**".

La tête d'Henri IV à Moirans-en-Montagne ?

Au XVIème siècle, la Comté, terre d'Empire, connaît son âge d'or. Administrée sagement par l'Infante Isabelle, cette terre est prospère et convoitée. Le roi de France est soucieux d'annexer cette belle et riche province espagnole, repoussant

vers l'est les frontières du royaume. De nombreuses incursions des troupes françaises (appelées « Les Gris ») ravagent la Comté. Renaissent alors la guerre, la famine, la peste, les ruines, ... Vers 1602, au cours d'une de ces attaques meurtrières, la cité de Moyrans est rasée. Villageois et gens d'armes du château, réfugiés dans les grottes au pied de la Roche-Rive, résistent et repoussent les assauts des Gris. En position élevée, les Comtois-Moirantins (surnommés les « Couannais ») ripostent aux attaques (flèches, boulets, blocs roulés, ...). Impuissants, les Gris se retirent. Ils se regroupent près de l'antique chapelle Saint-Laurent (cimetière) et reprennent le chemin de la Bresse-Louannaise, alors terre française. En signe de victoire et de moquerie, les « Couannais » baptiseront leur rocher buriné et protecteur « la tête d'Henri IV » ! Ne restent de nos jours de ce lointain passé que le souvenir du décampement des Français (parcelle « Sans Gris » du cadastre napoléonien), et puisque Henri IV a retrouvé grâce auprès du bon peuple, cette roche est devenue célèbre, fière et majestueuse : « La Tête d'Henri IV ».

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la route D470 reliant Lons-le-Saunier à Saint-Claude, sortir au rond point du karting de Moirans-en-Montagne "Route de la Grange au Gui" rejoindre le Gymnase.

Parking conseillé

Parking du Gymnase de Moirans-en-Montagne

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - TÊTE D'HENRI IV

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Tête d'Henri IV sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB Ecrevisse À Pattes Blanches Et Faune Patrimoniale Associée (39)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Cité administrative VIOTTE

5 voie Gisèle Halimi - BP 31269

25005 BESANÇON CEDEX

Tél : 03 39 59 62 00

Cet arrêté permet d'une part de localiser les sites concernés et d'autre part, de réglementer, dans ces sites, certaines activités afin de préserver le biotope naturel de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée.

i Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-
LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/

